



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 26 JUILLET 2021

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et lundi vingt-six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
19/07/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Aline COUTAREL ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
19/07/2021

Excusés représentés : Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND .

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Madame Dominique GODOT-RAMADE a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-39 : Centre d'hébergement la Sigourre : tarification 2021 (septembre à décembre)

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire déléguée Enfance Jeunesse, propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

En suivant, elle indique au Conseil Municipal que certaines structures demandent un devis au mois de février pour le mois de septembre, pour pouvoir y répondre correctement les tarifs seront dorénavant votés en année civile et non plus du mois de septembre au mois d'août.

Les tarifs proposés s'établissent :

	Tarifs 2020-2021 (07.09.20 au 31.08.21)	Tarifs 2021 (01.09.21 au 31.12.21)
Nuitée sans repas	7,00 €	7,00 €
Petit déjeuner	2,50 €	2,50 €
Goûter	1,50 €	1,50 €
Repas enfant	6,30 €	6,30 €
Repas adulte	6,80 €	6,80 €
Pension complète	29,00 €	29,00 €
Pension complète + de 2 nuits	26,00 €	26,00 €
Demi-pension	24,00 €	24,00 €
Forfait chauffage par nuit et par groupe du (1 octobre au 30 avril)	23,00 €	23,00 €
Utilisation des dortoirs avec gestion libre des repas (8 personnes minimum)	14,00 €	14,00 €

Monsieur le Maire prends ensuite la parole pour inviter le Conseil Municipal à se prononcer sur les tarifs proposés et sur la période de vote des tarifs.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs précités à compter du 01 septembre 2021 au 31 décembre 2021.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,

